Programme de travail d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Année 2027

Version projet soumise au CA du 18 novembre 2026

Table des matières

1. Axe 1 : Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air 4
1.1. Gérer et optimiser le dispositif de surveillance 4
1.2. Gérer les alertes à la pollution en lien avec les services de l'état 4
1.3. Participer aux travaux dans le cadre d'accident/incident industriel 5
1.4. Poursuivre le développement des inventaires des émissions 5
1.5. Poursuivre le développement de la modélisation 5
1.6. Poursuivre le développement de la connaissance sur les pesticides 6
1.7. Améliorer la connaissance de la composition chimique des particules et du nombre de particules ultrafines dans l'atmosphère 6
1.8. Poursuivre et développer la surveillance aérobiologique (pollens) 6
1.9. Poursuivre le développement de la surveillance des odeurs 7
1.10. Maintenir et développer la capacité à mesurer la qualité de l'air intérieur 7
1.11. Poursuivre notre capacité à proposer des études de toutes natures (industrielles, urbaines, ...) 8
1.12. Poursuivre notre capacité à proposer des matériels de mesure adaptés 8
1.13. Déployer la stratégie « air & santé » d'Atmo NA 8
2. Axe 2 : Favoriser l'innovation au sein d'Atmo NA 9
2.1. Les projets de recherche en cours 9
2.2. Répondre à des appels à projet de recherche 10
2.3. Optimiser le lien avec les instances en matière de recherche 10
2.4. Projets sur des thématiques innovantes 10
3. Axe 3 : Vers une communication moderne, innovante et participative 11
3.1. Assurer et gérer le développement de la communication au sein d'Atmo NA 11
4. Axe 4 : Développer les outils numériques d'Atmo NA 12
4.1. Assurer et gérer le développement des missions du système d'information (SI) 12
5. Axe 5 : Piloter Atmo NA au travers de son système QSE 13
6. Axe 6 : Favoriser l'aide à la décision des différents membres/décideurs 14
7. Axe 7 : Pérenniser, optimiser et développer l'organisation d'Atmo NA 14
7.1. Assurer la relation avec nos partenaires, fidéliser nos membres, conforter notre modèle économique 14
7.2. Piloter l'évolution de notre organisation et de nos pratiques 15

Le programme pluriannuel d'Atmo Nouvelle-Aquitaine était jusqu'en 2026 porté par le **programme régional de surveillance de la qualité de l'air** (PRSQA, document cadre, cité dans l'arrêté ministériel du 16 avril 2021).

Le nouvel arrêté ministériel qui sera finalisé fin 2026 ne prévoit plus ce document. Ainsi, Atmo Nouvelle-Aquitaine a décidé d'établir avec sa gouvernance un **projet associatif 2027-2031**. Ce document est également en cours de finalisation. Ainsi, pour l'année 2027 le plan de travail annuel sera rédigé et structuré dans la continuité des sept axes stratégiques du PRSQA 2022-2026. Les réflexions et travaux du projet associatif y seront transversalement intégrés.

Les défis d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

L'analyse des contextes notamment réglementaires, locaux et sociétaux permettent d'identifier 5 défis majeurs pour la structure dans les 5 années à venir. Ils structurent les feuilles de routes déclinées dans le projet associatif. Les voici :

1. **Maintenir notre niveau d'expertise et gagner en efficience**
2. **Accompagner les évolutions réglementaires**
3. **Consolider notre soutenabilité économique**
4. **Renforcer notre rôle d'acteur référent en région**
5. **Affirmer nos valeurs**

Les différents travaux sur l'année 2027 peuvent être récurrents ou ponctuels.
Ils sont chacun identifiés comme un PROJET pour organiser l'activité annuelle d'Atmo NA : matrice de saisie des temps de chaque collaborateur, gestion en mode projet quand le sujet s'y prête, positionnement des travaux dans la cartographie des processus …

Ce document est synthétique, visant à préciser les grandes thématiques du programme de travail 2027. Plus d'éléments de contexte et de détails sur l'activité d'Atmo NA sont disponibles dans le PRSQA 2022-2026 (puis quand il sera disponible dans le projet associatif 2027-2031) et dans les rapports d'activité (dernier publié pour l'année 2025). https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/

Programme de travail par axe stratégique

1. Axe 1 : Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

1.1. Gérer et optimiser le dispositif de surveillance

- Poursuivre les travaux d'**adaptation du dispositif réglementaire au regard de la nouvelle directive européenne** adoptée en novembre 2024 et applicable au 1er janvier 2027 (nouveau seuil d'évaluation et dimensionnement du futur dispositif, gestion du zonage -zones administratives de surveillance-, déploiement de matériels dédiés à la nouvelle directive, réorganisation éventuelle du dispositif en fonction des « hot spot » dont la définition est à préciser par l'Europe) ;
- Répondre aux attentes :
  - Du nouvel « arrêté relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant » (en remplacement de l'arrêté du 16 avril 2021 qui devrait être abrogé fin 2026)
  - Des documents de référence : lettre de cadrage 2027 du ministère, guides LCSQA, …
- Procéder au rapportage européen des données (automatiques et manuelles) et maintenir à jour des données techniques en lien avec le rapportage (fiches stations et dossiers d'ouverture, métadonnées…) ;
- Réaliser un plan d'échantillonnage pour l'estimation objective par calcul (mesures complémentaires) ;
- Poursuivre la transmission des informations réglementaires aux acteurs du bassin de Lacq (industriels, services de l'État et collectivités) en lien avec la convention mise en place fin 2026 ;
- Réaliser le bilan annuel de la qualité de l'air, les présentations réglementaires pour les Conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) et les « porter à connaissance » pour les Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) ;
- Piloter les investissements 2027-2028 pour le renouvellement du dispositif de surveillance ;
- Poursuivre les travaux de fiabilisation de nos mesures tout en rationalisant les coûts d'exploitation.

1.2. Gérer les alertes à la pollution en lien avec les services de l'état

- Maintenir et faire évoluer les outils et l'organisation du système d'astreinte :
  - Intégrer les évolutions réglementaires (déploiement d'alertes $PM_{2,5}$ dans le cadre de la nouvelle directive européenne) dans les outils de gestion internes ;
  - Mettre en place une estimation statistique des concentrations aux stations (outil supplémentaire d'aide à la décision pour les prévisionnistes) ;
  - Mettre à jour les documents qualité liés ;
- Analyser, expertiser et proposer les déclenchements préfectoraux lors d'épisodes de pollution en lien avec les services de l'Etat : DREAL, ARS et Météo France ;
- Etablir le bilan des épisodes de pollution et des dispositifs préfectoraux de l'année N-1 (2026) ;
- Travailler sur un historique consolidé des épisodes de pollution (date minimale à définir) ;

- Etablir un bilan complet de l'impact sur la qualité de l'air des incendies de Gironde et des Landes en 2026. Ceci sera fait avec :
  - La participation de plusieurs services d'Atmo NA ;
  - La contribution de certains partenaires (ex : Université de Bordeaux dans le cadre de la rédaction d'un article scientifique) ;
  - L'ajout de données externes : du SDIS, du laboratoire central de la préfecture de Police (LCPP), du partenaire Chromatotec, des micro capteurs disponibles en open data, des données satellites …

1.3. Participer aux travaux dans le cadre d'accident/incident industriel

- Aider à la décision et apporter notre expertise à la demande d'une autorité préfectorale dans le cadre d'évènements « extraordinaires » : feux de forêt grande ampleur (exemple : été 2026), explosions ou incendies industriels majeurs. Ceci hors mise en œuvre de mesures d'urgence dans le cadre d'un « dispositif FIR » (Force d'Intervention Rapide) pour lequel Atmo NA n'est pas structurée et financée ;
- Mettre en application (dès qu'elle est finalisée) la convention de rapprochement entre Atmo NA et les SDIS départementaux/zonal afin d'améliorer l'information et l'expertise nécessaires dans les cellules de crise.

1.4. Poursuivre le développement des inventaires des émissions

- Finaliser la diffusion de l'inventaire régional des émissions, année 2024 consolidée ;
- Réaliser annuellement un inventaire statistique estimé N-1 :
  - Année 2025 estimée diffusée début 2027
  - Année 2026 estimée diffusée fin 2027
- Réfléchir à la mise en œuvre en routine d'inventaires des émissions projetés à différents horizons ;
- Valoriser les données de l'inventaire 2024 consolidé : communications, fiches de synthèse (région, départements, EPCI, polluants) ;
- Organiser avec l'Agence Régionale Énergie Climat Nouvelle-Aquitaine (AREC) des travaux sur l'amélioration de la production des inventaires. Travailler notamment sur la comptabilisation des émissions de particules en lien avec le chauffage au bois. Atmo NA est membre de l'AREC et partenaire technique de l'observatoire régional des gaz à effet de serre. Une convention accompagnée d'une feuille de route est établie entre les 2 structures ;
- Poursuivre, au niveau national, le développement de la plateforme d'inventaire des émissions PRISME et continuer les travaux de bascule d'ICARE vers PRISME.

1.5. Poursuivre le développement de la modélisation

- Fournir annuellement des cartes de modélisation régionales haute résolution avec le logiciel SIRANE (en intégrant les surfaces et populations en dépassement de seuils réglementaires) ;
- Réfléchir à la mise en œuvre en routine de cartes modélisées projetées à différents horizons ;
- Etablir un estimatif des épisodes de pollution avec les futurs seuils $PM_{2,5}$;
- Suivre et gérer les données de la plateforme nationale de prévision, PREV'AIR, notamment pour la communication et la prévision d'épisodes de pollution ;
- Poursuivre le développement et l'optimisation de la couverture sur la Nouvelle-Aquitaine du modèle méso-échelle d'Atmo Occitanie SIREQAETE (convention inter-AASQA pour un outil complémentaire à PREV'AIR)

- Poursuivre la mise en place d'une prévision statistique horaire afin d'améliorer les performances de nos modèles de prévision PREV'AIR / SIREQAETE ;
- Utiliser la modélisation sous le logiciel de dispersion ADMS pour des cas spécifiques (quelques études par an de modélisation de retombées de panaches industriels) ;
- Réaliser le bilan statistique réglementaire annuel du modèle PREV'AIR ;
- Produire les nouvelles « cartes stratégiques air » (outil d'évaluation de l'exposition des populations) pour toutes les EPCI membres sur la base des années 2024, 2025 et 2026.

1.6. Poursuivre le développement de la connaissance sur les pesticides

- Poursuivre les mesures de pesticides sur des sites régionaux « fixes » et des « campagnes ponctuelles » en fonction des financements disponibles. En 2026, étaient maintenues des mesures « fixes » sur les agglomérations de : La Rochelle, Grand Angoulême, Grand Poitiers et Bordeaux. Seul le site de Bordeaux (préleveur situé au jardin botanique) fait partie du suivi national pérenne et bénéficie d'un financement de l'État ;
- Etablir un bilan annuel régional ;
- Améliorer les connaissances sur les pesticides : projet inter-AASQA « PESTIPADE », veille scientifique …
- Travailler la modélisation des phytosanitaires **=> travaux d'innovation/recherche (cf. Axe 2)**
- Etudier l'exposition aux biocides en air intérieur **=> travaux d'innovation/recherche (cf. Axe 2)**
- Développer la mesure des produits de dégradation des phytosanitaires **=> travaux d'innovation/recherche (cf. Axe 2)**

1.7. Améliorer la connaissance de la composition chimique des particules et du nombre de particules ultrafines dans l'atmosphère

- Exploiter l'ensemble des matériels techniques (analyseurs AE33, ACSM, PUF, …) afin d'améliorer et valoriser les connaissances : bilan annuel « particules » et autres communications spécifiques ;
- Diffuser les bilans mensuels particules ;
- Participer au programme national de caractérisation chimique des particules (CARA) : prélèvements dédiés et groupe de travail national.

1.8. Poursuivre et développer la surveillance aérobiologique (pollens)

- Répondre à l'arrêté du 2 mars 2026 désignant les AASQA comme organismes chargés de coordonner la surveillance des pollens et des moisissures de l'air ambiant ;
- Poursuivre le comptage pollinique pour les sites munis de capteurs de pollens, à fin 2026 : Limoges, La Rochelle, Angoulême et Bordeaux. Maintien en fonction des financements de l'ARS et des collectivités ;
- Assurer la diffusion de l'information des pollinariums de Nouvelle-Aquitaine. Ces jardins d'observation sont déployés et gérés par l'Association des Pollinariums Sentinelles de France (APSF) pour connaitre

les périodes de pollinisation. En 2026, sites sur Périgueux, La Rochelle, Poitiers, Guéret, Limoges et Mont-de-Marsan.

- Réaliser un bilan annuel « Surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine » avec les données disponibles ;
- Assurer, notamment sur le site internet d'Atmo NA la diffusion de l'indice pollen pour le Jour J et pour J+1 (issu de la plate-forme de modélisation et de prévision des pollens national « Interpollens » déployée en avril 2025 par les AASQA) ;
- Poursuivre les travaux - avec le collectif des AASQA - de développement d'« Interpollens version 2 », notamment à travers le projet MAPLE financé par CAMS (Copernicus Atmosphere Monitoring Service). Cette version 2 vise à améliorer la spatialisation et la prévision des concentrations polliniques, grâce à l'intégration de nouvelles données environnementales et à la prise en compte de 9 taxons supplémentaires **=> travaux d'innovation/recherche**
- Echanger avec les professionnels de santé sur les données disponibles et préciser leurs besoins et attentes sur la thématique pollens.

1.9. Poursuivre le développement de la surveillance des odeurs

- Assurer le bon fonctionnement de l'outil de signalements des odeurs SignalAir pour les observatoires des odeurs l'utilisant ;
- Poursuivre les travaux de l'observatoire des odeurs du bassin de Lacq (64) - jury de nez formé au Langage des nez® - notamment en dispensant des séances mensuelles de révision des odeurs ;
- Poursuivre les travaux de l'observatoire des odeurs de l'agglomération de La Rochelle (17) - sans jury de nez ;
- Etudier la faisabilité du déploiement de SignalAir (plateforme de signalement de nuisances) sur l'ensemble de la région ;
  - Produire un cahier des charges
  - Partager le projet avec les membres et les partenaires
  - Préparer les étapes de production technique (mise en place d'une data visualisation et d'un tableau de bord)
  - Imaginer la communication et le déploiement ;
- Participer aux GT nationaux en lien avec les odeurs : GT formateur Langage des nez®, COPIL Langage des nez®, GT olfactométrie AFNOR, GT odeurs et Club SignalAir inter-AASQA ;
- Commencer à étudier la faisabilité de mettre en place des cartographies olfactives dans l'environnement pour nos EPCI membres.

1.10. Maintenir et développer la capacité à mesurer la qualité de l'air intérieur (QAI)

- Maintenir le dispositif COFRAC Lab Ref 30 en lien avec la nouvelle réglementation en vigueur ;
- Être à l'écoute des besoins en études réglementaires QAI de nos membres ;
- Participer aux échanges avec nos homologues des autres AASQA, notamment autour du développement de l'outil DiagQAI (outil numérique, accessible à tous, conçu pour répondre aux obligations réglementaires de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public et améliorer la qualité de l'air intérieur chez les particuliers) ;
- Valoriser l'utilisation de DiagQAI auprès de nos membres ;
- Proposer un accompagnement des collectivités membres : compréhension de la réglementation, aide à la décision pour les gestionnaires ;
- Acheter des capteurs CO_2 Class'air permettant à la fois :
  - De réaliser plusieurs études COFRAC en parallèle ;

- Une utilisation pédagogique pour sensibiliser à la QAI : lors de l'accompagnement des collectivités à la réglementation (ateliers sur la mesure de CO_2 à lecture directe) ou pour tout autre évènement (évènements, Assemblée Générale …) ;

→ Etudier la mise en location de capteurs Class'air pour les collectivités membres : leur économiser la gestion de la métrologie (étalonnage, …) et leur éviter d'investir dans des capteurs dont l'utilisation pourrait se limiter aux 2 heures annuelles réglementaires ;

1.11. Poursuivre notre capacité à proposer des études de toutes natures (industrielles, urbaines, …)

→ Mettre en œuvre les études industrielles et urbaines :
- Récurrentes planifiées de nos membres ;
- En fonction des sollicitations et des possibilités de planification ;

→ Réaliser des études dans le cadre des plans et programmes **(cf Axe 6 ci-dessous)**, mais aussi en fonction des obligations ou besoins de nos membres en cours d'année (sujets odeurs, pesticides, travaux d'innovation, …) ;

→ Réaliser une campagne de mesure de dioxines-furanes et de métaux (panel plus large que les 4 réglementés mesurés sur le réseau de stations fixes) dans l'air ambiant, en influence de fond urbain, qui servira de référence.

1.12. Poursuivre notre capacité à proposer des matériels de mesure adaptés

→ Adapter notre dispositif de mesure à la nouvelle directive européenne ;

→ Adapter nos matériels de mesure dans le cadre d'études industrielles spécifiques (nouveaux polluants, nouveaux prélèvements) ;

→ Utiliser le PTR-MS (Spectromètre de masse à réaction de transfert de protons) selon le plan d'actions annuellement défini et selon les besoins de nos membres.

1.13. Déployer la stratégie « air & santé » d'Atmo NA

→ Travailler en transversalité interservices (services études, communication, innovation, …) et avec nos membres du groupe thématique « Air & Santé » : créer des supports pédagogiques, organiser et participer à des évènements, être intégrés dans les outils d'actions territoriales (Plan Régional Santé Environnement - PRSE et Contrat Local de Santé-CLS) et aux formations universitaires ;

→ Sensibiliser les collaborateurs d'Atmo NA à la santé environnementale ;

→ Ajouter des éléments de compréhension sur la santé environnementale dans nos rapports, synthèses, présentations, afin d'augmenter notre impact : plus de lien entre la qualité de l'air et la santé dans une approche one health ;

→ Être à l'écoute de nos membres et participer à la réalisation des EQIS-PA (Evaluation Quantitative de l'Impact Sanitaire – Pollution Atmosphérique) ;

→ Développer les collaborations avec nos membres ayant une activité orientée sur la santé (ARS, Observatoire régional de la santé environnement- ORSE, CHU, professions médicales, …)

→ Poursuivre les projets de recherche menés en partenariat avec les équipes du territoire spécialisées en santé et en santé environnementale ;

→ Faire connaître les données de qualités de l'air utiles aux acteurs de la santé (administrations, médecins, chercheurs, …).

2. Axe 2 : Favoriser l'innovation au sein d'Atmo NA

2.1. Les projets de recherche en cours

ISOPT'AIR (AQACIA* 2024 / ADEME)

- Pilote : Atmo NA
- Partenaires : INSERM, Atmo Grand Est, Tipee, CDA de La Rochelle
- Objectif : étudier la contamination des environnements intérieurs par les biocides (produits phytosanitaires) utilisés contre les insectes xylophages. Proposer des solutions de remédiation.
  Atmo NA pilote le projet et participe à l'ensemble des lots, qui comportent des campagnes de mesure en air intérieur et extérieur, la production d'un indice d'exposition, les propositions de solutions de remédiations et la valorisation des travaux.
- Dates : 2026 - 2028

*Projets AQACIA : Amélioration de la Qualité de l'Air : Comprendre, Innover, Agir

NANOFIL (AQACIA 2024 / ADEME)

- Pilote : Université de La Rochelle (LaSIE)
- Partenaire : Atmo NA
- Objectif : évaluer les systèmes de filtration de l'air vis-à-vis des Particules Ultrafines (PUF).
  Le travail d'Atmo NA consiste principalement à produire des données de concentrations de PUF en air extérieur à l'aide de mesures et de modèles statistiques.
- Dates : 2025 - 2027

Projet BCUBE PUF (Programme National de Recherche Environnement-Santé-Travail / ANSES)

- Pilote : équipe EPICENE de l'INSERM
- Partenaire : Atmo NA, LB environnement, CSTB
- Objectif : Evaluer le lien entre l'exposition aux PUF (air intérieur/extérieur) et le vieillissement cérébral, à l'aide d'une cohorte recrutée sur Bordeaux Métropole.
  Le travail d'Atmo NA consiste à produire les données de concentrations de PUF en air extérieur spatialisées à partir de modèles statistiques.
- Dates : 2024 - 2027.

Projet MAPLE (CAMS Programme européen)

- Pilote : Atmo France
- Partenaires : Atmo France, Atmo Grand Est, Atmo Haut de France, Madinin'air, Atmo Normandie, Atmo Bourgogne Franche-Comté, Atmo Aura, LIG'AIR, AIRPL, Atmo Sud, Qualit'air Corse
- Objectif : modélisation et prévision des pollens à l'échelle nationale.
- Dates : 2026-2028

Projet DELIVRER (Thèse universitaire, IMPACT/ADEME)

- Pilote : EPOC et EPICENE
- Partenaires : EPOC, EPICENE
- Objectif : Exposition à la pollution de l'air des livreurs à vélo sur Bordeaux Métropole
- Dates : 2026-2028

2.2. Répondre à des appels à projet de recherche

Comme tous les ans, Atmo NA mènera une veille active sur l'ouverture d'appel à projet de recherche sur les thématique qualité de l'air ou santé environnement. Elle se tiendra à disposition des membres pour mener des partenariats sur ces sujets, tout en étant proactif sur le montage de projet et la création de consortium.
A travers ces projets, Atmo NA s'engage sur l'amélioration des connaissances sur les thématiques et polluants émergents, avec une volonté de croiser les expertises portant sur des domaines sortant du seul champ de la qualité de l'air : sociologie, contamination des eaux ou des sols, épidémiologie, urbanisme, …

Chaque année, Atmo NA initie ou contribue au montage et au dépôt de projets de recherche dans le cadre d'appels à projets nationaux (ANSES, ADEME, ANR, etc.) et européens (CAMS, LIFE, Horizon Europe, etc.).
Les thématiques sur lesquelles nous sommes en cours de montage de projets sont notamment :

- Mesure des PFAS et des produits de dégradation des phytosanitaires à l'interface entre les milieux air et eau ;
- Production de cartes régionales de concentrations de phytosanitaires à l'aide de la modélisation ;
- Mesure des microplastiques ;
- Modélisation des Particules Ultra-Fines (PUF).

2.3. Optimiser le lien avec les instances en matière de recherche

Atmo NA poursuivra en 2027 le renforcement de ses liens avec les acteurs de la recherche et de la santé environnementale, afin de favoriser l'émergence de nouveaux partenariats et de faciliter le montage de projets collaboratifs.

Cette démarche s'appuiera notamment sur une meilleure identification des équipes de recherche et de leurs domaines d'expertise, ainsi que sur des échanges réguliers avec les laboratoires, universités et organismes de recherche du territoire. L'objectif est de mieux faire connaître les compétences, les données et les capacités d'expérimentation d'Atmo NA et, réciproquement, d'identifier les complémentarités susceptibles de faire émerger de nouveaux sujets de recherche.

2.4. Projets sur des thématiques innovantes

Atmo NA poursuivra en 2027 sa démarche de veille, d'expérimentation et de développement autour de nouvelles méthodes de surveillance, de nouvelles sources de données et de nouveaux outils permettant d'améliorer la connaissance et la surveillance de la qualité de l'air.
Ces travaux s'appuieront notamment sur la participation aux groupes de travail nationaux et inter-AASQA, afin de favoriser le partage d'expériences, la mutualisation des développements et l'émergence de nouveaux projets. Les thématiques sont les suivantes :

- Micro-capteurs :
  - Veille sur les projets en cours et les performances de mesure ;
  - Accompagnement des projets citoyens sur la mesure par micro-capteurs ;
- Données satellites : veille sur les données disponibles et étude de l'apport des nouvelles données, notamment celles fournies par la mission « sentinel 4 » lancée durant l'été 2025 ;
- Polluants émergents (PFAS, Potentiel oxydant, microplastiques...) : veille sur les méthodes de mesure, les projets en cours, l'intérêt, la faisabilité des études …
- Participation à des groupes de travail nationaux sur la santé environnement et/ou inter-AASQA ;
- Intelligence artificielle : veille et développement de projets basés sur le Machine Learning.

Axe 3 : Vers une communication moderne, innovante et participative

2.5. Assurer et gérer le développement de la communication au sein d'Atmo NA

En 2027, 5 types d'actions seront privilégiées dans la lignée des actions 2026.

1 / Communication récurrente et outils

→ **Outils numériques** :
- Site web, bulletins d'information, newsletters & SMS, e-mailings, réseaux sociaux, vidéos ;
- Projet SIAM 2 : valorisation du nouveau site web, optimisation des contenus et travail inter-AASQA pour l'optimisation technique ;
- Documents dédiés pour répondre aux besoins des différents services.

→ **Identité**
- Nouvelle charte graphique déployée en 2026 : finalisation de la mise à jour des supports de communication (kakémonos, divers outils ou documents …)

→ **Événementiel**
- LIFE V-aiR : présentation des jeux en réalité virtuelle (serious game et escape game) lors d'événements grand public ou lors de rencontre membres et partenaires.

2/ Communication liée à la réglementation

→ **Campagne de communication sur les évolutions du dispositif de surveillance :**
- Intégration des particules fines ($PM_{2,5}$) aux procédures préfectorales ;
- Nouveaux seuils réglementaires à l'horizon 2030 ;
- Nouvel indice ATMO horaire (et non plus quotidien) ;

→ **Communication externe** (suivant les dates de sorties des différentes thématiques) :
- Communiqués et dossiers de presse ;
- Actualités, pages internet dédiées et mise à jour de notre site web ;
- Posts sur les réseaux sociaux.

→ **Communication membres**
- Webinaire dédié préfectures et ARS ;
- Information par mails aux membres ;
- Documents récapitulatifs des évolutions ;
- Activation du réseau de partenaires pour diffuser les informations.

→ **Informations liées aux missions réglementaires** (Cf. arrêté « d'obligations » : données, campagnes, études) : rendre l'information plus accessible, plus ciblée, plus compréhensible
- Indice ATMO horaire
- Alertes
- Bilan annuel de la qualité de l'air et Rapport d'activité

- **Campagne de communication sur l'évolution de l'indice pollen (v2 interpollen)**
  - Communiqué de presse ;
  - Actualité.

3/ Sensibilisation et apprentissage

- Outils :
  - Journée Nationale de la Qualité de l'Air (JNQA) ;
  - Demandes d'intervention via les demandes externes.

4/ Développer la notoriété d'Atmo NA

- **Relations médias**
  - Développement : prospection & fidélisation de journalistes
  - 4 à 8 communiqués de presse prévus en 2027
    - Nouvelle directive : évolution de la réglementation
    - Pollens : évolution indice pollen
    - Nouvel inventaire des émissions
    - Bilan annuel de la qualité de l'air & fiches départementales 2026
    - Étude socio-économique
- Valorisation de sujets à enjeu via des campagnes de référencement payant et/ou de sponsoring des réseaux sociaux
- Réalisation d'une campagne radio

5/ Support aux services

3. Axe 4 : Développer les outils numériques d'Atmo NA

3.1. Assurer et gérer le développement des missions du système d'information (SI)

Poursuivre les actions récurrentes

- Mettre à disposition des équipes des outils permettant une efficacité optimale : automatiser ou réduire la complexité de certains processus métier ;
- Maintenir une vue claire de l'ensemble des informations et des flux associés : la cartographie du système d'information ;
- Diffuser des données, notamment par :
  - GEOD'AIR (base de données nationale de la qualité de l'air gérée et mise en œuvre par l'Ineris au titre du Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air)
  - Site internet Atmo NA
  - Portail Open data Atmo NA
- Administrer : serveurs, postes de travail, matériel réseau, systèmes d'acquisition ;
- Assister les utilisateurs (collaborateurs Atmo NA) : à l'aide du logiciel GLPI (Gestionnaire Libre de Parc Informatique) et par l'organisation de formations internes ;
- Identifier les besoins de développements en interne pour supporter l'activité ;
- Suivre la conformité règlementaire, notamment par rapport au RGPD ;

Cybersécurité

Maintenir au sein d'Atmo NA un système de management de la sécurité de l'information est primordial pour protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information. Au regard des menaces de plus en plus nombreuses sur internet, la cybersécurité est un enjeu important pour les entreprises. Le plan d'action élaboré et partiellement mis en œuvre en 2026 suite à l'analyse de risque cybersécurité sera poursuivi en 2027 avec entre autres la mise en production d'un logiciel :

- De gestion de mot de passe centralisé ;
- De collecte et d'analyse des journaux de sécurité pour détecter des menaces avancées et répondre automatiquement aux incidents.

Piloter et participer aux projets d'Atmo NA

- Faire évoluer les outils internes :
  - L'HERBIER (interface de gestion des prélèvements manuels / saisie technique et résultats laboratoire, calcul pour intégration dans XR logiciel de gestion de nos mesures) : ajout de nouvelles fonctionnalités (extraction des données pesticides pour envoi au format phytatmo) ;
  - CERBERE (interface interne - tableaux de bord des mesures des stations fixes) : développement du tableau de bord pour l'historique des alertes et les statistiques sur les mesures ;
  - LOUTEE (interface de gestion des épisodes de pollution) : refonte de l'application en profondeur pour intégrer de nouvelles technologies de développement (uniformisation avec autres applications développées en interne) et ajouter de nouveaux besoins de fonctionnalités pour les utilisateurs
- Venir en appui des campagnes de mesure menées par les services Études ou Innovation : participer aux configuration XR, apporter du support statistique, etc.) ;
- Participer aux projets nationaux (Atmo France et de ses services mutualisés inter-AASQA) et/ou les suivre ;
- Améliorer l'expérience numérique des collaborateurs : à la suite du questionnaire réalisé en 2026, un plan d'action est en cours d'élaboration pour une mise en œuvre dans le cadre du projet associatif 2027 – 2031. Une première action identifiée est la mise à jour ou le remplacement de notre logiciel de gestion de projet.

4. Axe 5 : Piloter Atmo NA au travers de son système QSE

Poursuivre les travaux récurrents

- Maintenir la certification ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001 pour l'ensemble des activités d'Atmo NA. Poursuivre l'animation de cet outil de management qui garantit un fonctionnement interne performant. Chaque année, suivant un programme préétabli et piloté sont revus : les processus par activité (avec une analyse des enjeux, des risques & opportunités), les procédures et modes opératoires encadrant toutes les activités/opérations. Des audits internes ou croisés avec d'autres AASQA sont également organisés chaque année.

- Maintenir l'accréditation NF EN ISO/CEI 17025 pour la réalisation de certains essais (LAB REF02 : NO_X, O_3, SO_2, CO et PM_{10}/$PM_{2,5}$) et la qualité de l'air intérieur (LAB REF30 : surveillance de la qualité de l'air

intérieur réglementaire dans les établissements recevants du public). Cette accréditation renforce la crédibilité des données produites par Atmo NA.

Gestion des bâtiments d'Atmo NA

Le service QSE coordonne la gestion des bâtiments d'Atmo NA sur les 3 pôles.
Il est prévu en 2027 de :

- Définir les travaux à réaliser sur le parking de La Rochelle pour pérenniser l'installation électrique de la station test ; tout en réfléchissant aux opportunités d'extension d'une électrification pour des véhicules électriques, ou autre besoin.
- Evaluer le besoin d'une étude thermique pour prioriser les investissements éventuels (bâtiment de La Rochelle dans un premier temps).

D'autres actions pourront être planifiées en fonction des choix réalisés sur le projet associatif 2027 – 2031 :

- Organisation d'ateliers sécurité interactifs sur différents thèmes à identifier avec les équipes ;
- …

5. Axe 6 : Favoriser l'aide à la décision des différents membres/décideurs

Expertise dans le cadre des plans et programmes (PPA, PCAET, PAQA, SRADDET, PRSE, …)

- Réaliser les diagnostics qualité de l'air pour nos membres dans le cadre des PCAET selon une planification concertée et dans un maximum d'une dizaine de diagnostics air par an ;
- Accompagner les collectivités membres dans la mise en place des actions issues des PCAET ou des PAQA selon une planification concertée et dans un maximum de deux accompagnements par an ;

6. Axe 7 : Pérenniser, optimiser et développer l'organisation d'Atmo NA

6.1. Assurer la relation avec nos partenaires, fidéliser nos membres, conforter notre modèle économique

La nature des partenariats et des coopérations que développe Atmo NA peut être très variée.
Un point commun qui les relie : elles reposent sur l'intérêt général d'amélioration de la qualité de l'air et notamment l'implication croissante des citoyens.

Déployer le nouveau projet associatif 2027-2031

Le projet associatif 2027-2031 prendra la suite de l'actuel PRSQA (Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air) 2022-2026. Le montage de ce projet a fait l'objet en 2026 d'un travail collaboratif et participatif. Il a associé salariés et gouvernance sur 3 ateliers de travail d'une journée chacune et de plusieurs séances de travail intersessions.

Ce projet a été accompagné par un consultant externe et soutenu financièrement par un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement - financé notamment par la DREETS - Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités- et la région Nouvelle-Aquitaine).

Développer, organiser et entretenir les liens avec nos membres et partenaires

Un projet initié fin 2023, a permis de structurer le lien avec nos membres par le déploiement d'une base de données et de suivi de nos membres. Il a notamment permis la construction et le pilotage d'un plan d'action, la programmation de visites-rencontres plus récurrentes avec certains de nos membres, le développement d'évènements, de « clubs thématiques » portant sur des sujets porteurs pour les collectivités, les industriels, le milieu de la recherche …
Ce projet a conduit à la création d'un poste de chargée d'animation territoriale fin 2025 et a constitué le terreau pour la construction du projet associatif 2027-2031 autour du « FAIRE TERRITOIRE ». Au-delà de notre proximité avec nos membres, l'objectif est de conforter le positionnement d'Atmo NA sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, au service du territoire et avec les acteurs du territoire.

Cette dynamique se poursuivra en 2027 avec notamment :

- La révision de la stratégie d'animation territoriale ;
- Le déploiement d'un « compagnonnage » des nouveaux membres : connaissance de la structure et appropriation des enjeux de la qualité de l'air en fonction des besoins de nouvel arrivant (élu, industriel, personne qualifiée…) ;
- La poursuite de la dynamisation des instances et notamment de l'Assemblée générale annuelle ;
- La consolidation d'outils, de ressources et d'une organisation en interne pour une meilleure connaissance du territoire, de ses acteurs et de la chaine de valeur autour de la surveillance de la qualité de l'air et plus globalement de la transition écologique et énergétique ;
- La structuration d'offres par collège de membres, notamment collectivités et industriels ;
- Le déploiement de la stratégie innovation d'Atmo NA ;
- L'identification de thématiques porteuses pour nos membres.

Continuer à travailler notre modèle économique :

- Continuer à capitaliser sur les travaux menés depuis 2024, notamment avec la gouvernance d'Atmo NA et un groupe de collaborateurs dans le cadre d'un DLA qui avait abouti à une liste d'actions encore d'actualité. Un plan d'action avait été défini.
- Maintenir notre ambition de coopérer davantage sur du long terme avec les acteurs du territoire : levier de renforcement de notre modèle économique
- Suivre les travaux nationaux autour de la pérennité du modèle économique des AASQA : création d'un groupe de travail multi-acteurs fin 2025 (représentants des AASQA, ministère/Bureau de la qualité de l'Air Alliance pour les collectivités, Conseil national de l'air…)

6.2. Piloter l'évolution de notre organisation et de nos pratiques

Liens avec Atmo France (fédération nationale des AASQA)

- Participer aux Assemblées générales, aux Journées techniques de l'Air (JTA), aux différents groupes de réflexion pour travailler des positionnements et plaidoyers communs au niveau national (exemple :

positionnement et ambition de la fédération Atmo France, projets de loi de finances, déploiement de la stratégie de surveillance nationale des POLLENS, déployer la nouvelle directive européenne d'un point de vue national, positionnement pollen …)

- Maintenir sa participation aux unités retreintes de mutualisation inter-AASQA : SIAM (site internet), PRISME (inventaires des émissions), achats groupés (notamment sur les équipements de mesures type analyseurs), outils numériques, base « Phytatmo » (https://www.atmofrance.org/article/phytatmo).

Finance et comptabilité :

- Budget 2027 :
  - Fonctionnement : conforter et piloter avec les services le budget tout au long de l'année ;
  - Investissement : renouvellement continu du parc de matériels de mesure, des matériels informatiques et de sécurité, renouvellement de l'infrastructure informatique …. Principaux financements : Etat et industriels (dons TGAP) suivant le montant récolté à fin mai au titre des émissions 2026 ;
- Fluidifier en interne et avec nos partenaires le nouveau système de facturation électronique mis en place en septembre 2026 ;
- Déployer un nouveau guide de comptabilité analytique travaillé en inter-AASQA et avec le BQA (Bureau de la qualité de l'air du ministère) ;
- Poursuivre le projet de construction du « bilan économique des projets/activités » pour en faire un outil de pilotage et d'aide au choix des projets.

Ressources humaines

- Déployer largement le logiciel **SIRH** (Système d'Information des Ressources Humaines) mis en place en 2026. Les différents modules interconnectés doivent permettre de centraliser, automatiser et simplifier l'ensemble de la gestion administrative des ressources humaines de la structure. Au-delà du logiciel de gestion des temps déjà utilisé depuis plusieurs années, les modules suivants complètent le dispositif : données administratives des salariés, formation, entretiens du personnel, compétences et visites médicales ;
- Intégrer les nouvelles pratiques de « l'entretien de parcours professionnel (EPP) », entré en vigueur en 2026, remplaçant l'ancien entretien professionnel ;
- Maintenir un dialogue social constructif avec la nouvelle équipe du CSE renouvelée en juin 2026 pour 4 ans ;
- Maintenir un programme de formation soutenu en lien avec les évolutions et les besoins des métiers ;
- Accompagner sur l'usage de l'intelligence artificielle : risques et opportunités

Retrouvez toutes
nos publications sur :
www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Contacts

contact@atmo-na.org
Tél. : 09 84 200 100

Pôle Bordeaux (siège social)
ZA Chemin Long - 13 allée James Watt
33 692 Mérignac Cedex

Pôle La Rochelle (adresse postale-facturation)
ZI Périgny/La Rochelle - 12 rue Augustin Fresnel
17180 Périgny

Pôle Limoges
Parc Ester Technopole - 35 rue Soyouz
87 068 Limoges Cedex